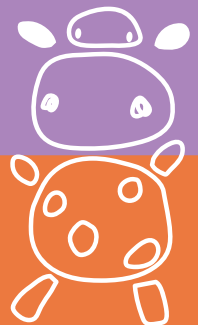
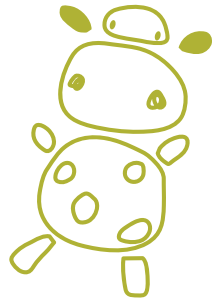
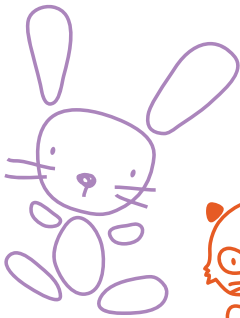


Test de dépistage de la surdité chez votre bébé

Destiné aux bébés qui ont reçu des soins spéciaux ou intensifs
(en unité de soins intensifs néonataux)





Test de dépistage de la surdité chez votre bébé

Une série d'examens de santé est offerte à votre bébé au cours de ses premières semaines de vie. Ceux-ci comprennent un test de dépistage de la surdité. Le test utilise deux méthodes simples pour vérifier l'audition de votre nouveau-né.

Pourquoi dépister la surdité chez mon bébé ?

Environ 3 bébés sur 1 000 ayant passé au moins 2 jours entiers en unité néonatale spécialisée ou en unité de soins intensifs néonataux souffrent d'une déficience auditive unilatérale ou bilatérale. Il n'est pas facile d'identifier qu'un nouveau-né souffre d'une déficience auditive. Le test de dépistage de la surdité permet l'identification précoce des bébés souffrant d'une déficience auditive. L'identification précoce est un facteur important pour le développement de l'enfant. Elle permet également d'apporter un soutien et de fournir des informations aux parents de manière précoce.

Existe-t-il un risque que mon bébé souffre d'une déficience auditive ?

Certains facteurs connus peuvent entraîner un risque de déficience auditive chez votre bébé.

En voici la liste :

- Votre bébé a nécessité des soins intensifs ou spéciaux au cours de la petite enfance.
- Certaines pathologies. Vous pouvez contacter votre pédiatre pour obtenir plus d'informations sur les pathologies concernées.
- D'autres membres de la famille de votre bébé, y compris ses grands-parents, ses oncles et ses tantes, souffrent d'une déficience auditive depuis la naissance ou depuis la toute petite enfance.

Où et quand le test de dépistage a-t-il lieu ?

Le test de dépistage a habituellement lieu avant que votre bébé ne sorte de l'hôpital. Si cela n'est pas possible, nous vous contacterons pour vous indiquer où et quand le test peut être réalisé, avec votre consentement.

Le test de dépistage de la surdité est-il douloureux pour mon bébé ?

Non, le test est indolore et ne provoque pas de sensation désagréable. Le test de dépistage se déroule habituellement lorsque votre bébé dort ou qu'il est calme.

En quoi consiste le test de dépistage de la surdité ?

Un soignant qualifié réalise le test de dépistage. Il existe deux manières principales de dépister l'audition des bébés :

1 Test par otoémissions acoustiques provoquées (OEAP)

- Le soignant place un petit écouteur à embout souple dans la partie externe de l'oreille de votre bébé. Des clics sonores sont envoyés dans l'oreille.
- Lorsque l'oreille reçoit un son, sa partie interne, appelée la cochlée, produit habituellement un écho.
- L'équipement de dépistage détecte cet écho.

2 Test de dépistage par potentiels évoqués auditifs automatisés (PEAA)

- Le soignant place trois petits capteurs sur la tête et le cou de votre bébé.
- Des écouteurs souples, spécialement conçus pour les bébés, sont placés sur les oreilles de votre bébé et une série de clics sonores est émise.
- L'équipement de dépistage mesure si les oreilles de votre bébé répondent correctement aux sons.

Les deux méthodes de dépistage sont simples, parfaitement sûres et indolores. Vous pouvez rester auprès de votre bébé pendant les tests de dépistage. Si votre bébé est en unité néonatale spécialisée ou en unité de soins intensifs néonataux et que vous ne pouvez pas forcément rendre visite pendant la journée, on peut vous donner la possibilité de réaliser le test de dépistage en votre absence.

Quand recevrai-je les résultats du test de dépistage de la surdité ?

- Si vous êtes présent(e) lors du test de dépistage, nous vous donnerons les résultats immédiatement.
- Si vous n'êtes pas présent(e) lors du test de dépistage, nous vous donnerons les résultats peu après.
- Si vous avez des inquiétudes ou des questions concernant les résultats de votre bébé, contactez le Newborn Hearing Screening Programme (Programme de dépistage de la surdité chez le nouveau-né) dont le numéro de téléphone figure au dos de cette brochure.

Que signifient les résultats si le test de dépistage de la surdité indique une réponse bilatérale claire chez mon bébé ?

Cela signifie qu'il est peu probable que votre bébé souffre d'une déficience auditive. Le Newborn Hearing Screening Programme (Programme de dépistage de la surdité chez le nouveau-né) est un moyen très fiable pour la détection précoce de la déficience auditive. Les enfants peuvent développer ou acquérir une déficience auditive plus tard, par conséquent, il est important de vérifier l'audition de votre enfant au cours de son développement.

Après les tests de dépistage de la surdité, vous recevrez deux *listes de contrôle* qui indiquent les types de sons auxquels votre bébé doit réagir et qu'il doit émettre à mesure qu'il grandit.

Il est possible de prévoir des examens supplémentaires pour votre enfant, même si le test de dépistage indique des réponses claires. Si vous avez la moindre inquiétude concernant l'audition de votre enfant, parlez-en à votre infirmier/-ière ou médecin généraliste (médecin de famille). Il est possible de tester l'audition de votre enfant à tout âge.

Que signifient les résultats si le test de dépistage de la surdité n'indique pas de réponse unilatérale ou bilatérale claire chez mon bébé ?

Cela est fréquent et ne signifie pas nécessairement que votre bébé souffre d'une déficience auditive.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles il peut être difficile de vérifier l'audition de votre bébé :

- Il est possible que votre bébé n'ait pas été calme au moment du test de dépistage.
- Votre bébé peut avoir eu du fluide ou un blocage temporaire dans l'oreille après la naissance. Cela est normal et passera rapidement.
- Il peut y avoir eu du bruit de fond pendant le test de dépistage.

Vous devrez vous présenter à une clinique d'audiologie (clinique de l'audition) avec votre bébé où des tests complémentaires seront réalisés pour mesurer l'audition de votre bébé. Nous vous donnerons une brochure qui explique cette démarche.

Quelle est la probabilité que mon bébé souffre d'une déficience auditive ?

Pour la plupart des bébés, les tests de dépistage et les tests suivants réalisés par un audiologiste (spécialiste de l'audition) indiquent des réponses claires. Cependant, il est possible que votre bébé souffre d'une déficience auditive. Environ 3 bébés sur 1 000 ayant passé au moins 2 jours entiers en unité de soins intensifs souffrent d'une déficience auditive.

La découverte précoce d'une déficience auditive chez votre bébé signifie que vous recevrez des conseils et un soutien adaptés dès le début.

Où puis-je obtenir des informations complémentaires ?

Pour obtenir davantage d'informations sur le test de dépistage de la surdité chez votre bébé, contactez le Newborn Hearing Screening Programme (Programme de dépistage de la surdité chez le nouveau-né), dont le numéro de téléphone et les coordonnées figurent au dos de cette brochure.



Contenu gracieusement fourni par le Newborn Hearing Screening Programme
(Programme de dépistage de la surdité chez le nouveau-né) du NHS/
National Screening Committee (Comité national de dépistage), Royaume-Uni